

POÊLE À PELLETS ÉTANCHE AVEC CLIMATISATION D'ÉTÉ

# EIKO 365 EIKO 365 UP! EIKO 365 XUP!

# **PARTIE 1 - RÈGLES ET ASSEMBLAGE**

Traductions des instructions en langue originale





# INDEX

| INDEX  | II |
|--|----|
| INTRODUCTION                                   |    |
| 1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE     |    |
| 2-INSTALLATION                                 |    |
| 3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES       | 22 |
| 4-DÉBALLAGE                                    |    |
| 5-COMMENT ARRIVE LE POÊLE                      |    |
| 6-INSTALLATION                                 |    |
| 7-SORTIE DES FUMÉES                            |    |
| 8-DÉMONTAGE DES PIÈCES DU POÊLE                |    |
| 9-OUVERTURE DES PORTES                         |    |
| 10-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE                      |    |
| 11-CHARGEMENT DES PELLETS                      |    |
| 12-SÉLECTEUR CHAUD/FROID                       |    |
| 13-CONTRÔLES SUR LE MONOBLOC CONTENANT DU R290 |    |

#### INTRODUCTION

Très cher Client,

nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes en vigueur, avec des matériaux d'excellente qualité et une expérience approfondie des processus de transformation.

Pour vous permettre d'obtenir les meilleures performances possibles de votre poêle, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel.

Ce manuel d'installation et d'utilisation est une partie intégrante du produit : veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service d'assistance technique local ou le télécharger directement depuis le site Internet de l'entreprise.

Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

En Italie, pour les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, la réglementation de référence est le décret ministériel 37/08 et tout poseur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Le système est l'ensemble Poêle + Cheminée + Prise d'air).

#### **RÉVISIONS DE LA PUBLICATION**

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.

Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue ni adaptée ni reproduite, même partiellement, sous une autre forme ni par aucun moyen mécanique, électronique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de la société MCZ Group Spa.

La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits en vertu de la loi.

#### **CONSERVATION ET PROCÉDURES DE CONSULTATION DU MANUEL**

- Prendre soin de ce manuel et le conserver dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire au revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il est également possible de le télécharger directement sur le site de l'entreprise.
- Le « texte en gras » requiert une attention particulière du lecteur.
- « Le texte en italique » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour d'éventuels renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet.

#### SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL



#### ATTENTION:

Lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le non-respect des instructions, peut entraîner de graves dommages au produit et mettre en danger la sécurité des personnes qui l'utilisent.



#### INFORMATIONS:

Le non-respect des prescriptions compromet l'utilisation du produit.



#### **SÉOUENCES OPÉRATIONNELLES:**

Séguence de boutons sur lesquels appuyer pour accéder aux menus ou effectuer des réglages.



#### MANUEL

Consulter attentivement ce manuel ou les instructions relatives.

# MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur et toute personne s'apprêtant à intervenir sur le produit doivent avoir lu et compris les mises en garde importantes figurant dans le manuel d'installation et d'utilisation.. Cela garantira une utilisation du produit en toute sécurité tout en optimisant les avantages environnementaux découlant de l'utilisation de ce générateur de chaleur/climatiseur d'été. Une utilisation incorrecte peut endommager gravement l'appareil.
- La mise en place de l'installation thermique (générateur + branchement électrique + apport d'air comburant + système d'évacuation des produits de la combustion + éventuelle installation hydraulique/aéraulique) doit être réalisée dans le respect des lois et de la réglementation en vigueur, et par un technicien qualifié, lequel devra remettre au responsable de l'installation une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement du produit qui en résulte.
- Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.
- Respecter les prescriptions d'installation, les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles et les indications sur l'élimination du produit et de son emballage qui sont spécifiées dans le manuel.
- L'appareil doit être transporté en position verticale. Après le transport, laisser le produit reposer pendant au moins une heure avant de le mettre en marche dans la climatisation d'été.
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables loin de l'appareil lors de son utilisation.

- Ne pas introduire de combustibles autres que des pellets de bois dans le réservoir.
- L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas l'expérience ou les connaissances nécessaires, à condition d'être surveillés ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et à la compréhension des dangers qui lui sont inhérents. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien devant être effectués par l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Les emballages NE sont PAS des jouets, ils peuvent provoquer des risques d'asphyxie ou d'étranglement et d'autres risques pour la santé! Les personnes (y compris les enfants) ayant des capacités psychiques ou motrices, ou manquant d'expérience et de connaissances doivent être tenues à l'écart des emballages.
- Éliminer les cendres de combustion en respectant les modalités prévues par la loi en vigueur.
- Ne pas se servir du produit comme d'une échelle ou d'une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie.
- Les opérations d'entretien du produit, à effectuer tous les ans, ne doivent être menées que par un opérateur habilité. Faire contrôler et nettoyer périodiquement le système d'évacuation des fumées. Contrôler et vider périodiquement les parties pouvant être inspectées du canal de fumée (p. ex. bouchons des raccords en T).
- Maintenir le système d'évacuation des fumées (conduit de raccordement + cheminée) propre d'après la fréquence et les instructions du présent manuel.
   Un entretien inadéquat du système d'évacuation des fumées peut entraîner l'obstruction de la cheminée et, par conséquent, l'évacuation de fumées dangereuses dans la pièce.
- Une utilisation non conforme ou incorrecte ainsi que le défaut d'entretien du produit peuvent engendrer des situations dangereuses et/ou un fonctionnement

irrégulier.

- Le fabricant est dégagé de toute responsabilité civile et pénale en cas de dommages causés par une utilisation non conforme aux réglementations et aux lois en vigueur et par une mauvaise utilisation et/ou à une modification/ altération du produit et/ou de l'un de ses accessoires.
- Il est conseillé de ne pas attendre que les composants soient usés avant de les remplacer.
- N'utiliser que des pièces de rechange originales. Le revendeur, la station technique ou le personnel qualifié peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.
- Pendant le fonctionnement, le produit atteint des températures élevées (porte, poignée, vitre, tuyau d'évacuation des fumées...): tenir les enfants et les animaux à l'écart et utiliser des équipements de protection individuelle appropriés tels que des gants ignifugés pour se protéger de la chaleur et des systèmes d'actionnement du type « main froide » fournis avec le produit.
- Dans les produits à air chaud canalisable, la température de l'air peut atteindre des températures très élevées, même de l'ordre de 150 °C: il est donc nécessaire d'isoler toute canalisation avec des matériaux appropriés dans les traversées en contact avec des surfaces inflammables ou qui sont concernées par la température (par ex changement de couleur, gaines pour le passage des câbles électriques, isolation du bâtiment, etc.).
- Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée. Pendant le fonctionnement, toutes les portes prévues sur le produit doivent rester fermées à l'exception du portillon du réservoir qui peut être ouvert momentanément et juste le temps prévu pour recharger le combustible.
- En cas d'inutilisation prolongée, tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'éventuelle accumulation de pellet imbrûlé dans le brasier après un

« défaut d'allumage » ou un vidage anormal du réservoir à pellet doit être complètement éliminée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler toujours que le brasier est propre et bien placé avant de rallumer le produit.

- Éviter que le produit entre en contact avec de l'eau (ou d'autres liquides), car il contient des pièces électriques sous tension.
- Ne pas laver le produit à l'eau (ou autres liquides) car elle risque de pénétrer à l'intérieur de l'unité en endommageant l'isolation électrique, avec un risque d'électrocution.
- Ne pas utiliser de détergents pour laver le poêle car il y a un risque d'endommager les pièces esthétiques du produit.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne pas trop chauffer la pièce où l'on séjourne et où le produit est installé. Cela peut être néfaste pour les conditions physiques et causer des problèmes de santé.
- Installer le produit dans une pièce qui ne présente pas de risque d'incendie et qui est équipée de tous les services comme les alimentations (air et électriques) et les évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du secteur et ne jamais ouvrir le portillon. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- À l'exception des installations étanches (produit certifié étanche et canalisation à l'extérieur de l'air comburant + raccordement à la cheminée réalisés hermétiquement par rapport à l'environnement d'installation), il est interdit de faire cohabiter dans le même local ou dans des locaux communicants des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu qui aspirent l'air comburant dans le local où ils sont installés, ou d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage des locaux, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité et à l'abri des intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour l'appui du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout en cas de revêtements de sol réalisés avec des matériaux inflammables.

- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel reposera le poids du produit et prévoir une isolation correcte s'il est construit dans un matériau inflammable (p. ex. bois, moquette, plastique).
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Il est interdit de charger manuellement du combustible dans le brasier. Le non-respect de cette mise en garde peut occasionner des situations de danger.
- Le niveau de pression sonore de cet appareil ne dépasse pas 70 dB(A).
- Composants électriques sous tension : n'alimenter le produit qu'après l'avoir assemblé complètement.
- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien. Le retrait de la fiche doit s'effectuer de manière à ce qu'un opérateur puisse vérifier de n'importe quel point auquel il peut accéder que la fiche reste débranchée.
- Ne jamais déconnecter l'appareil en tirant sur le câble d'alimentation.
   L'utilisation de rallonges n'est pas recommandée. Ne jamais utiliser un câble d'alimentation endommagé
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée en raison du premier échauffement de la peinture ; maintenir le local dans lequel il est installé bien aéré.
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.

# MISES EN GARDE SUPPLEMENTAIRES POUR LA PARTIE REFROIDISSEMENT PAR GAZ RÉFRIGÉRANT R290

- Un espace de plus de 10 m² est nécessaire pour l'installation, l'utilisation et le stockage de l'appareil.
- Le produit doit être installé/stocké dans un local bien ventilé, dont les dimensions doivent être conformes à la surface minimale indiquée pour son fonctionnement. Veiller à ce que les ouvertures de ventilation ne soient pas obstruées.
- Ne pas placer EIKO 365 à proximité d'un appareil de chauffage. Ne pas utiliser le

produit dans une pièce où se trouvent des sources d'allumage en fonctionnement continu (par exemple, des flammes nues, un appareil à gaz en fonctionnement ou un radiateur électrique en fonctionnement).

- EIKO 365 est conçu et certifié en toute sécurité, même dans le cas lointain d'une fuite de gaz réfrigérant. D'éventuelles fuites de gaz réfrigérant dans des environnements qui ne sont pas conformes aux spécifications de ce manuel peuvent entraîner un risque d'incendie ou d'explosion si le réfrigérant entre en contact avec des sources d'allumage extérieures au produit.
- Le gaz réfrigérant R290 utilisé dans cet appareil est conforme aux directives environnementales européennes. Le monobloc de refroidissement installé dans cet appareil contient environ 0,207 kg de gaz réfrigérant R290. La charge maximale de réfrigérant est de 0,3 kg.
- Le débit d'air nominal minimum est de 335 m³/h.
- L'eau contenue dans le circuit interne doit être vidangée avant chaque déplacement du produit.
- Ne pas percer les composants du circuit de refroidissement de quelque manière que ce soit.
- Toute réparation de ce monobloc de refroidissement ne peut être effectuée que par le fabricant dans ses locaux. En cas de défaillance du monobloc de refroidissement, le centre de service agréé doit uniquement la retirer complètement du produit et la remplacer par un nouveau monobloc de refroidissement fourni par le fabricant.

#### INFORMATIONS:

- Pour toute information, en cas de problème ou de dysfonctionnement, s'adresser au revendeur ou à un personnel qualifié.
- N'utiliser que le combustible déclaré par le Fabricant.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée en raison du premier échauffement de la peinture. Il faut donc bien maintenir le local dans lequel il est installé bien aéré.
- Contrôler et vider périodiquement les parties pouvant être inspectées du canal de fumée (p. ex. bouchons des raccords en T)
- Faire contrôler et nettoyer périodiquement le système d'évacuation des fumées
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation car il doit accompagner le produit toute sa vie durant. En cas de vente ou de transfert à un autre utilisateur, il faut toujours veiller à ce que le manuel accompagne le produit.

#### **UTILISATION PRÉVUE**

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur d'un local.

#### **CONTRÔLES DES PERFORMANCES SUR LE PRODUIT.**

Tous nos produits ont été soumis à des ESSAIS ITT par un laboratoire tiers notifié (système 3) et conformément au Règlement (UE) numéro 305/2011 « Produits de construction », selon la norme EN 16510-1 + EN 16510-2-1/-2 /-6 (ex-EN 13240 / EN 13229 / EN 14785) pour les appareils domestiques et la « Directive Machines » selon la norme EN 303-5 pour les chaudières. Les performances de la partie climatisation d'été ont été testées conformément aux normes EN 14511-2/-3.

En cas de tests effectués en vue d'une éventuelle surveillance du marché ou de contrôles d'inspection par des organismes tiers, il est nécessaire de tenir compte des mises en garde suivantes :

- Pour obtenir les performances déclarées, le produit doit exécuter préalablement un cycle de fonctionnement d'au moins 15/20 heures.
- Configurer un tirage moyen des fumées de combustion comme indiqué dans le tableau « caractéristiques techniques du produit »
- Le type de pellet utilisé doit respecter la réglementation EN ISO 17225-2 classe A1 en vigueur. Pour la certification, ce sont des pellets de sapin qui sont généralement utilisés.
- L'apport d'énergie thermique peut varier selon la longueur et le pouvoir calorifique de ce combustible ; certains réglages (accessibles depuis le menu utilisateur) peuvent donc s'avérer nécessaires pour respecter la consommation horaire spécifiée dans le tableau « Caractéristiques techniques du produit ». Utiliser des pellets de classe A1 garantit d'avoir un pouvoir calorifique pratiquement semblable à celui utilisé dans la certification du produit ; la taille des granulés de pellets peut influer de manière importante sur les chargements horaires du combustible et par conséquent sur les performances du poêle ; il est conseillé d'utiliser des pellets de 6 mm de diamètre et en moyenne de 24 mm de long (éviter des pellets trop longs ou trop brisés).
- Avec un appareil à bois, le combustible doit respecter la règlementation en vigueur EN ISO 17225-5 classe A1. Vérifier l'humidité du combustible, qui doit être comprise entre 12 et 20 % (mieux encore si elle est proche des 12 %, pourcentage d'humidité du combustible généralement utilisé pour la certification). L'augmentation de l'humidité du combustible implique des réglages différents de l'air comburant, à effectuer en intervenant sur le dispositif de réglage correspondant, ce qui modifie ainsi les rapports de mélange entre air primaire et air secondaire
- Il est important de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs susceptibles d'influer sur les performances (par exemple les ventilateurs d'air ou les dispositifs de sécurité électriques) en cas de dommages dus à la manutention.
- Les performances nominales ont été obtenues en configurant le maximum de la puissance de flamme et de la ventilation ambiante en mode manuel.
  - Les performances à la puissance réduite ont été obtenues au minimum de la puissance de flamme et de ventilation (P1 et V1) en mode manuel
  - Les autres conditions correspondent à une ventilation et à une puissance intermédiaires.
- Si le menu possède un mode « de vérification », configurer cette fonctionnalité pendant les mesures pour empêcher toute modulation de température, due à une configuration erronée des paramètres de fonctionnement.
- Durant la phase de vérification, il faut se conformer scrupuleusement aux points de prélèvement prévus par la règlementation aussi bien pour les émissions que pour les températures.

#### **CONDITIONS DE GARANTIE**

Pour connaître la durée, les termes, les conditions et les limitations de la garantie conventionnelle de MCZ, consulter la fiche cartonnée de garantie incluse avec le produit.

Informations pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs



Ce symbole, qui apparaît sur le produit, les piles, les accumulateurs, leur emballage ou leur documentation, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs inclus, à la fin de leur cycle de vie, ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets ménagers.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut entraîner le dégagement de substances dangereuses contenues dans les produits. Afin d'éviter tout atteinte à l'environnement ou à la santé, l'utilisateur est invité à séparer cet équipement, et/ou les piles ou accumulateurs inclus, des autres types de déchets et à les remettre au centre de collecte municipal. Il est possible de demander au distributeur qu'il effectue l'enlèvement du déchet d'équipement électrique et électronique aux conditions et selon les procédures établies par le Décret Législatif 49/2014.

Le ramassage, le tri sélectif et le traitement correct des équipements électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et la protection de la santé.

Pour de plus amples informations sur les centres de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques, de piles et accumulateurs, il est nécessaire de contacter les Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

#### MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT

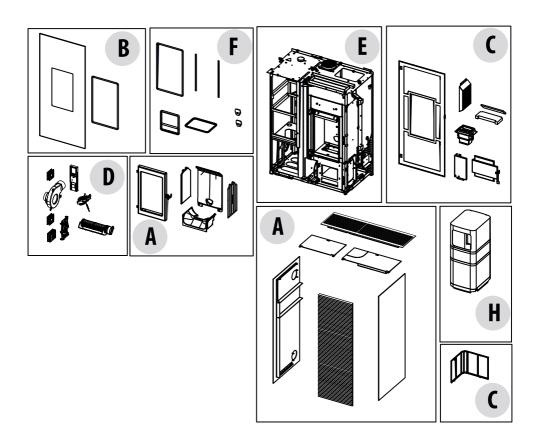
La démolition et l'élimination du poêle sont à la charge exclusive et sous la responsabilité du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

À la fin de sa durée de vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.

Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service. L'élimination par tri sélectif du produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inappropriée et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effectuer une importante économie d'énergie et de ressources.

Le tableau suivant et la vue éclatée à laquelle il fait référence indiquent les principaux composants présents dans l'appareil et les instructions pour leur séparation correcte et leur élimination en fin de vie.

En particulier, les composants électriques et électroniques doivent être séparés et éliminés dans des centres agréés pour cette activité, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE et à ses transpositions nationales.



| LÉGENDE  | COMMENT/OÙ ÉLIMINER  | MATÉRIAUX  |
|--|--|--|
|  |  | Métal  |
| Δ  | Le cas échéant, l'éliminer séparément en   | Vitre  |
| REVÊTEMENT EXTÉRIEUR                                   | fonction du matériau qui le compose :  | Carreaux ou céramiques   |
|  |  | Pierre   |
| В  | Le cas échéant, l'éliminer séparément en   |  |
| VITRES DES PORTES                                      | fonction du matériau qui le compose :  | Verre trempé (porte du four) : éliminer avec le verre  |
|  |  | Métal  |
|  |  | Matériaux réfractaires   |
|  |  | Panneaux isolants  |
| C  | Le cas échéant, l'éliminer séparément en   | Vermiculite  |
| REVÊTEMENT INTÉRIEUR                                   | fonction du matériau qui le compose :  | Isolants, vermiculite et matériaux<br>réfractaires ayant été en contact avec<br>la flamme ou les gaz d'échappement (à<br>éliminer avec les déchets mixtes) |
| <b>D</b><br>COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET<br>ÉLECTRONIQUES | Éliminer séparément dans les centres autorisés, conformément à la directive DEEE 2012/19/EU et à sa transposition nationale.   | Câblages, moteurs, ventilateurs, circulateurs, écrans, capteurs, bougies d'allumage, cartes électroniques, batteries.                                      |
| <b>E</b><br>Structure métallique                       | Éliminer séparément avec le métal  |  |
| <b>F</b> COMPOSANTS NON RECYCLABLES                    | Éliminer avec les déchets mixtes   | Ex.: Joints, tuyaux en caoutchouc, silicone ou en fibre, plastiques.   |
|  | Tuyaux, raccords, vase d'expansion,  | Cuivre   |
| G  | vannes. Le cas échéant, les éliminer   | Laiton   |
| COMPOSANTS HYDRAULIQUES                                | séparément en fonction de leur matériau  | Acier  |
| ·<br>  | constitutif:   |  |
| <b>H</b><br>Monobloc de Climatisation                  | Éliminer séparément auprès de centres<br>autorisés, conformément à la<br>Directive DEEE 2012/19/EU (relative à la<br>transposition nationale) et au règlement<br>F-gas (UE) 517/2014 | Câblage, moteurs, compresseurs<br>capteurs, cartes et composants<br>électroniques<br>Cuivre, laiton, acier, isolateurs, plastiques                         |

Nos Produits à biocombustibles solides (ci-après désignés comme « Produits ») sont conçus et construits conformément à l'une des normes européennes suivantes harmonisées avec le règlement (UE) n° 305/2011 pour les produits de construction :

EN 16510-1:2022 + EN 16510-2-6:2022: « Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois » (ex-EN 14785)

**EN 16510-1:2022 + EN 16510-2-1:2022**: « Appareils domestiques alimentés avec des bûches de bois » (ex-EN 13240)

EN 16510-1:2022 + EN 16510-2-2:2022: « Inserts et cheminées alimentés avec des bûches de bois » (ex-EN 13229)

Les performances de la partie climatisation d'été ont été testées conformément aux normes :

**EN 14511-2:2022** (Partie 2 : Conditions d'essai) **EN 14511-3:2022** (Partie 3 : Méthodes d'essai)

Les produits sont également conformes aux exigences essentielles de la directive **2009/125/CE (Écoconception)** et, le cas échéant, des directives :

2014/35/UE (BT - directive Basse Tension)
2014/30/UE (CEM - directive Compatibilité électromagnétique)
2014/53/UE (RED – Directive relative aux équipements hertziens)
2011/65/UE (ROhS)

La déclaration de conformité CE, la déclaration de performance prévue par le règlement EU 305/2011 et la fiche produit prévue par les règlements « (EU) 2015/1185 et 2015/1186 (partie granulés) et (EU) 206/2012 et (EU) 626/2011 (partie climatisation d'été) » peuvent être téléchargées en cadrant le code QR sur cette page (également présent sur l'étiquette du produit) ou en accédant à la page internet www.mczgroup.com/support/mcz et en suivant les instructions simples.



Cela dit, nous soulignons que :

- Ce manuel et la fiche technique, disponibles également sur notre site Internet, fournissent toutes les indications et informations spécifiques nécessaires et fondamentales pour le choix du produit, son installation correcte et le dimensionnement relatif de l'installation d'évacuation des fumées :
- Les Produits doivent être <u>installés, contrôlés et entretenus</u> par un personnel habilité, selon les indications contenues dans ce manuel et conformément aux réglementations locales et aux normes d'installation et d'entretien en vigueur dans les différents pays, afin d'avoir une installation de chauffage efficace et correctement dimensionnée en fonction des exigences de la maison,
- si les Produits sont soumis à des contraintes thermiques, avec un fonctionnement continu pendant plusieurs heures à hautes
  puissances (p. ex. 3, 4 heures par jour aux puissances P4 ou P5), il est recommandé d'effectuer le nettoyage plus souvent et de
  réduire l'intervalle entre les entretiens ordinaires selon l'état de fonctionnement du produit; veuillez par ailleurs noter que, dans ces
  conditions de travail de la machine, le risque d'usure prématurée du produit augmente, et notamment celui des parties exposées
  à la chaleur directe de la flamme (p. ex. la chambre de combustion), dont l'état d'origine pourrait subir des modifications et des
  détériorations qui entre autres, pourraient provoquer du bruit pendant le fonctionnement du produit en raison de la dilatation
  mécanique.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des indications ci-dessus.



Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, il faut toujours respecter les normes en vigueur dans le pays d'installation.

#### **LES PELLETS**

Le pellet est issu de la sciure de bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériau est garanti par la lignine contenue dans le bois, sans utiliser de colles ni de liants.

Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Le diamètre le plus répandu sur le marché est de 6 mm (il existe également un diamètre de 8 mm) avec une longueur comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/m³ avec une teneur en eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.

En plus d'être un combustible écologique, les résidus de bois étant exploités au maximum de sorte à obtenir une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, les pellets présentent également des avantages techniques.

Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est d'environ 4,9 kW/kg. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg; le stockage est donc très pratique.



SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 kg

Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.



Plus le combustible est de mauvaise qualité, plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion doit être nettové souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2. Ces certifications, comme par exemple ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135, qarantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes:

- pouvoir calorifique: 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Teneur en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max. 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre:  $6\pm 1/8\pm 1$  mm.
- Longueur: 3÷40 mm.
- Contenu :100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes.



Pour ses produits, l'entreprise conseille d'employer un combustible certifié (ENPlus A1, DINplus, Ö-Norm M7135). L'utilisation de pellets non conformes aux indications précédentes compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner l'annulation de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

#### **PRÉAMBULE**

La mise en place de l'installation thermique (générateur + apport d'air comburant + système d'évacuation des produits de la combustion + éventuelle installation hydraulique/aéraulique) doit être réalisée dans le respect des lois et de la réglementation en vigueur<sup>1</sup>, et par un technicien qualifié, lequel devra remettre au responsable de l'installation une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement du produit qui en résulte.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux réglementations et aux lois en vigueur et d'usage inapproprié de l'appareil.

Il faudra notamment veiller à ce que :

- l'environnement soit adapté à l'installation de l'appareil (capacité de charge du sol, présence ou possibilité de réaliser une installation électrique/hydraulique/aéraulique adéquate si nécessaire, volume compatible avec les caractéristiques de l'appareil, etc.);
- l'appareil soit branché à un système d'évacuation des fumées correctement dimensionné selon la norme EN 13384-1, résistant au feu de suie et qui respecte les distances prescrites des matériaux combustibles présents indiquées sur la plaque signalétique;
- il y ait un débit d'air de combustion adapté au service de l'appareil;
- Les autres appareils de combustion ou dispositifs d'aspiration installés ne mettent pas en dépression la pièce où le produit est installé
  de plus de 4 Pa par rapport à l'extérieur (uniquement pour les installations étanches, un maximum de 15 Pa de dépression dans
  l'environnement est admissible).

Il est notamment recommandé de respecter scrupuleusement les distances de sécurité des matériaux combustibles pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile pour effectuer l'entretien de l'appareil même, des tuyaux d'évacuation des fumées et du conduit de fumées.

Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.

Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie.

À l'exception des installations étanches, la coexistence dans le même local ou dans des locaux communicants d'appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu qui aspirent l'air de combustion dans le local où ils sont installés, ou d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage des locaux, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, est également interdite.



Par installation étanche, on entend que le produit est certifié étanche et que son installation (canalisation de l'air de combustion et raccordement à la cheminée) est réalisée de manière hermétiquement étanche par rapport à l'environnement d'installation.

Une installation étanche ne consomme pas l'oxygène de l'environnement car elle prélève la totalité de l'air de l'environnement extérieur (à condition que la canalisation soit réalisée correctement) et les produits peuvent donc être placés à l'intérieur de toutes les habitations qui nécessitent un degré élevé d'isolation, comme les « maisons passives » ou « à haut rendement énergétique ».

Grâce à cette technologie, le produit n'augmente pas les dispersions dans l'environnement, ce qui le rend plus confortable et augmente l'efficacité globale du système.

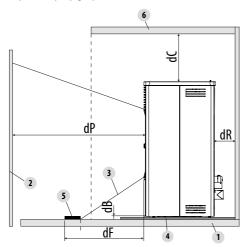
<u>L'installation étanche est également compatible avec la présence d'une ventilation mécanique contrôlée ou avec des locaux pouvant être en dépression par rapport à l'extérieur.</u>

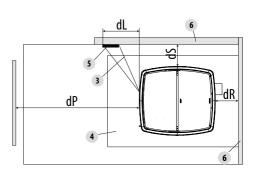
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La réglementation nationale de référence pour l'installation des appareils domestiques est la UNI 10683 (IT) - DTU NF 24.1 (FR) - DIN 18896 (DE) - NBN B 61-002 (BE) - Real Decreto 1027/2007 (ES)

#### **DISTANCES MINIMALES**

Respecter les distances par rapport aux murs/objets inflammables (canapés, meubles, revêtements en bois, planches à rainure et languette, etc.) indiquées dans le tableau des données techniques en se référant au schéma ci-dessous.

S'il y a des objets jugés particulièrement sensibles à la chaleur tels que meubles, rideaux, canapés, par précaution, augmenter la distance





du poêle pour éviter toute détérioration due à l'effet de la chaleur.

| Distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles (pour les valeurs, se référer au tableau des données techniques)* |  |  |  |
|--|--|--|--|
| dR (distance postérieure) dP (irradiation frontale)  |  |  |  |
| dS (distance latérale) dF (irradiation au sol)   |  |  |  |
| dB (distance inférieure) dL (irradiation latérale)   |  |  |  |
| dC (distance supérieure) s (épaisseur isolante supplémentaire)   |  |  |  |

<sup>\*</sup>Prévoir une épaisseur d'isolation supplémentaire pour protéger les surfaces inflammables si cela est spécifié dans le tableau des données techniques. Il est préférable d'obtenir l'épaisseur spécifiée avec 2 couches montées avec des jointures décalées.
EXEMPLE DE PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE (REVÊTU SUR UNE FACE D'UN FILM D'ALUMINIUM) : RÉACTION AU FEU EUROCLASSE

EXEMPLE DE PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE (REVETU SUR UNE FACE D'UN FILM D'ALUMINIUM) : REACTION AU FEU EUROCLASSE A1 - DENSITÉ 90 kg/m3 - CONDUCTIVITÉ THERMIQUE < 0,35 W/mK

#### LÉGENDE

| 1 | SOL                          | 4 | SURFACE DE PROTECTION DU SOL                    |
|---|------------------------------|---|---|
| 2 | MATÉRIAU COMBUSTIBLE FRONTAL | 5 | SURFACE IRRADIÉE À PROTÉGER                     |
| 3 | ZONE SUJETTE À IRRADIATION   | 6 | SURFACE COMBUSTIBLE ARRIÈRE/LATÉRALE/SUPÉRIEURE |

Si le sol est constitué d'un matériau combustible, utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège également la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés au cours des opérations de nettoyage.



### En présence d'un sol en matériau combustible, il faut toujours monter une surface de protection du sol.

Installer le poêle détaché aussi de toute paroi/surface incombustible, <u>en respectant la distance minimum spécifiée dans le tableau des</u> données techniques (dnon) pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne distribution de la chaleur dans l'environnement.

Assurer en tous cas un écartement adapté pour faciliter l'accessibilité pendant le nettoyage et l'entretien extraordinaire. Si cela n'est pas possible, il faut du moins permettre l'espacement du produit par rapport aux murs/encombrements adjacents.

Cette opération doit être effectuée par un technicien habilité à débrancher les conduits d'évacuation des produits de combustion et les rétablir ultérieurement.

Pour les générateurs raccordés à l'installation hydraulique, il faut prévoir un branchement entre l'installation même et le produit de telle sorte que, lors de la phase d'entretien extraordinaire, effectuée par un technicien habilité, il soit possible de déplacer le générateur d'au moins 50 cm des murs adjacents sans vider l'installation (par exemple en utilisant un double robinet-vanne d'arrêt ou un tuyau flexible approprié).

#### Prise d'air

Il est obligatoire de raccorder le poêle à un trou mural avec une sortie de Ø150 mm vers l'extérieur pour évacuer l'air chaud à la sortie du monobloc (refroidissement) / introduction de l'air de combustion (chauffage)

Utiliser le tuyau fourni pour raccorder le poêle au trou mural de Ø150 mm. Dans tous les cas, le raccordement doit être étanche et sa longueur maximale ne doit pas dépasser 100 cm.

L'environnement d'installation du produit doit garantir une compensation d'air adéquate pour éviter que l'environnement ne soit dépressurisé par rapport à l'extérieur pendant le refroidissement.

Suivre les instructions d'utilisation du raccordement décrites au chapitre 6.

#### Aménagements pour le système d'évacuation des fumées

Le système d'évacuation des produits de la combustion est un élément particulièrement important pour le bon fonctionnement de l'appareil et doit être correctement dimensionné selon la norme EN 13384-1.

Sa réalisation/adaptation/vérification doit toujours être effectuée par un opérateur habilité par la loi et doit respecter la réglementation en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnements imputables à un système d'évacuation des fumées mal dimensionné et non conforme.

#### Canaux à fumée (raccord des fumées)

Le canal à fumée est le tuyau qui relie l'appareil au conduit de fumées. Ce raccord à fumée doit notamment respecter les prescriptions suivantes :

- être conforme à la norme de produit EN 1856-2;
- sa section doit être d'un diamètre constant non inférieur à celui de la sortie de l'appareil depuis la sortie du foyer jusqu'au raccord dans le conduit de fumées;
- la lonqueur de la section horizontale doit être la plus petite possible et sa projection en plan ne doit pas dépasser 4 mètres;
- les sections horizontales doivent avoir une pente minimale de 3 % vers le haut ;
- les changements de direction doivent avoir un angle ne dépassant pas 90° et être faciles à inspecter
- le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'entrée dans le conduit de fumées, et à l'exception du T en cas de sortie latérale ou arrière, ne doit pas dépasser 3;
- il doit être isolé s'il passe à l'extérieur du local d'installation
- il ne doit pas traverser des pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite.
- il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium ;

Dans tous les cas, les canaux à fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des éventuels condensats. Pour cela, il est conseillé d'utiliser des tubes avec un joint en silicone ou des dispositifs d'étanchéité similaires qui résistent aux températures de fonctionnement de l'appareil (par exemple T200 P1) et qui, en retirant les joints, sont quand même certifiés T400 N1 G.

#### Conduit de fumées (cheminée ou conduit entubé)

En réalisant le conduit de fumées, respecter notamment les prescriptions suivantes :

- être conforme à la norme de produit applicable (EN 1856, EN 1857 EN 1457, EN 1806, EN 13063);
- être fabriqué avec des matériaux adaptés pour assurer la résistance aux contraintes mécaniques, chimiques, thermiques normales et avoir une isolation thermique adéquate afin de limiter la formation de condensation;
- avoir un parcours principalement vertical et être exempt d'étranglements sur toute sa longueur;
- être correctement espacé en laissant un vide d'air et isolé des matériaux combustibles;
- le conduit de fumées à l'intérieur de l'habitation doit être isolé et peut être inséré dans un puits de lumière à condition qu'il respecte la réglementation en matière d'intubation ;
- le canal à fumée doit être raccordé au conduit de fumées au moyen d'un raccord en «T» ayant une chambre de collecte pouvant être inspectée pour récupérer la suie et les condensats possibles.
- lorsque le dimensionnement prévoit le fonctionnement dans des conditions humides, il faut aménager un système approprié de collecte et un siphon d'évacuation des condensats.



Il est recommandé de vérifier, dans les données nominales du conduit de fumées, les distances de sécurité à respecter en présence de matières combustibles et éventuellement le type de matériau isolant à employer.

Il est interdit de relier le poêle à un conduit de fumées collectif ou à un conduit de fumées en commun (\*) avec d'autres appareils à combustion ou avec des systèmes d'évacuation de hottes.

Il est interdit d'utiliser le système d'évacuation dirigé vers le mur ou vers des espaces fermés et toute autre forme d'évacuation qui n'est pas prévue par la réglementation en viqueur dans le pays d'installation.

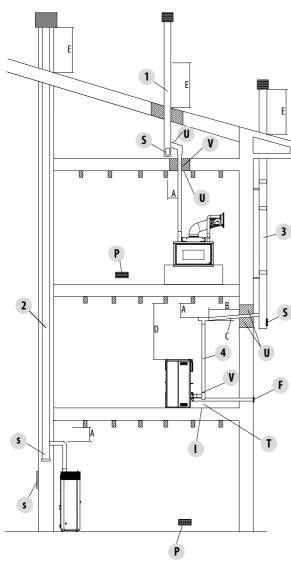
#### Terminal de cheminée

Le faîte, c'est-à-dire la partie terminale du conduit de fumées doit satisfaire aux caractéristiques suivantes :

- la section de sortie des fumées doit être au moins égale au double de la section intérieure de la cheminée;
- empêcher la pénétration de la pluie ou de la neige ;
- assurer la sortie des fumées même en cas de vent (terminal de cheminée pare-vent);
- la hauteur de débouché doit être en dehors de la zone de reflux (\*) (se référer aux réglementations nationales pour identifier la zone de reflux):
- toujours être construit loin des antennes ou parabole et il ne doit jamais servir de support.

(\*) à moins que des dérogations nationales spécifiques ne soient prévues (clairement spécifiées dans la notice d'instructions correspondante en langue finale) qui, dans des conditions appropriées, le permettent ; dans ce cas, les exigences du produit/de l'installation prévues par les réglementations/spécifications techniques/législations en vigueur dans ce pays doivent être strictement respectées.

#### EXEMPLES D'INSTALLATION4 (DIAMÈTRES ET LONGUEURS À DIMENSIONNER)



- 1. Installation du conduit de fumées avec un trou pour le passage du tuyau augmenté de :
- 100 mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou
- 300 mm minimum autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données nominales) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.

Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumées et le plancher.

Il est recommandé de vérifier et de respecter les données nominales du conduit de fumées, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.

Les règles précédentes s'appliquent également aux trous effectués dans le mur.

- Vieux conduit de fumées, entubé en réalisant un portillon extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.
  - 3. Conduit de fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi : le tout bien ancré au mur. Avec un terminal de cheminée anti-vent.
  - 4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tuyaux

U = ISOLANT

V = ÉVENTUELLE AUGMENTATION DE DIAMÈTRE

I = BOUCHON D'INSPECTION

S = TRAPPE D'INSPECTION

P = PRISE D'AIR

T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = DISTANCE DU MATÉRIAU COMBUSTIBLE (PLAOUE DU CANAL DE FUMÉE)

B = MAXIMUM 4 M

C = MINIMUM 3° D'INCLINAISON

D = DISTANCE DU MATÉRIAU COMBUSTIBLE

(PLAQUE DE L'APPAREIL)

E = ZONE DE REFLUX

F = CANALISATION DE L'AIR

La figure fournit des exemples typiques mais pas exhaustifs de toutes les possibilités d'installation (qui doivent toujours être approuvées par un technicien qualifié)

#### Instructions d'installation avec tubes concentriques (valable pour la France)

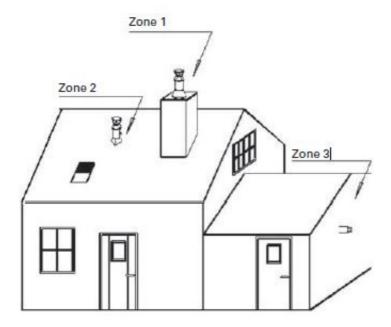
Les poêles Étanche sont installés en configuration étanche: chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Il est nécessaire que le conduit d'amenée d'air soit réalisé de façon à ce qu'il soit étanche pour ne pas compromettre la caractéristique d'étanchéité globale du système.

Les poêles Étanche sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau ci-dessous, avec des terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le "Cahier des Prescriptions Communes n° 3708 V2".

- Zone 1 : débouché 40 cm au-dessus du faitage.
- Zone 2: terminal vertical en toiture.
- Zone 3: terminal horizontal en façade.



Définition des zones d'implantation



Vérifier si la référence DTA est indiquée sur l'étiquette placée à l'arrière du produit. Si cette référence n'est pas présente, s'assurer que l'appareil que l'on est en train d'installer et sa configuration d'installation aient été approuvés par DTA (téléchargeable sur le site http://evaluation.cstb.fr).

L'installation devra être conforme aux préconisations du D.T.U 24.1

En cas d'installation du terminal en zone 2 ou 3, se référer au DTA du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion correspondant :

|                                  | ns d'installation du terminal d'évacuation<br>de combustion  | Configurations d'intallation des systèmes à circuit de combustion étanche visées par le CPT (1)  |
|----------------------------------|--|--|
|                                  | Verticale<br>Zone 1 ou 2   | - Conduits systèmes concentriques pour l'amenée d'air<br>comburant et l'évacuation des produits de combustion<br>- Terminal concentrique vertical  |
| Zone 3 (existant uniquement) (2) |  | - Conduits systèmes concentriques pour l'amenée d'air<br>comburant et l'évacuation des produits de combustion<br>- tubage du conduit de fumée existant pour l'évacuation des<br>produits de combustion et amenée d'air comburant par l'espace<br>annulaire<br>- Terminal concentrique vertical |
| Terminaw                         | Réutilisation d'un conduit de fumée existant<br>Zone 1 ou 2  | - En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC - Terminal concentrique vertical   |
|                                  | Verticale<br>Zone 1  | - En raccordement et en conduit de fumée: les dispositions du<br>NF DTU 24.1 sont applicables<br>- conduit d'amenéed'air avec terminal en façade   |
|                                  | Verticale<br>Zone 2 (uniquement hors zone de surpression<br>selon l'EN 13384-1)  | - en raccordement: conduit simple paroi, conduit concentrique<br>ou conduit isolé<br>- conduit isolé <sup>(3)</sup> et terminal vertical pour l'evacuation des<br>produits de combustion<br>- conduit d'amenée d'air avec terminal en façade   |
| és                               | Montage dans un conduit de fumée existant<br>Zone 1  | - en raccordement et en tubage: les dispositions du NF DTU 24.1<br>sont applicables<br>- conduit d'amenée d'air avec terminal en façade  |
| Terminaux séparés                | Montage dans un conduit de fumée existant<br>avec débouché non conforme à l'arrêté du 22<br>octobre 1969<br>Zone 2 (uniquement hors zone de surpression<br>selon l'EN 13384-1) | - en raccordement: conduit simple paroi<br>- tubage du conduit de fumée existant pour l'evacuation des<br>produits de combustion<br>- conduit d'amenée d'air avec terminal en façade   |

- (1) Les autres configurations d'installation ne sont pas visées par le présent CPT
- (2) Les bâtiments sont considérés "existants" au sens du présent CPT lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans.
- (3) Les conduits isolés sont les seuls types de conduits visés par le présent CPT en configuration séparée. Les conduits concetriques, dont la "lame d'air" n'est pas connctée au poêle, ne sont pas visés compte tenu d'une résistance thermique insuffisante en l'absence de lame d'air dynamique.

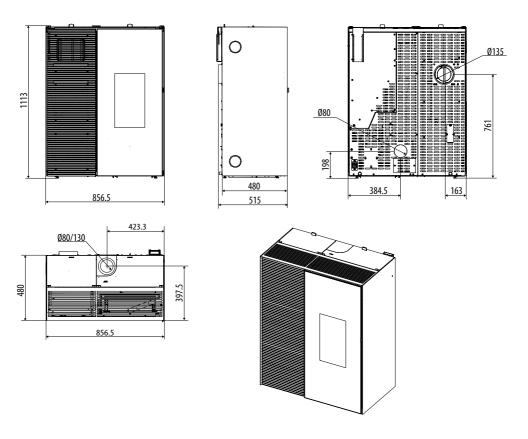
Pour le positionnement des terminaux en zones 1-2-3 voir les prescriptions dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2. Pour éviter surchauffe de l'air comburant nous conseillons de ne pas utiliser plus de 6 mètres linéaires de tube concentrique. Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration horizontale (zone 3), une longueur verticale est imposée à l'întérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à:

- 1,50 m pour les modèles avec sortie arrière
- 0,80 m pour les modèles avec sortie verticale

# **DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES**

### DIMENSIONS DU POÊLE EIKO 365/EIKO 365 UP!/EIKO 365 XUP!



|                        | EIKO 365/ EIKO 365 UP!/EIKO 365 XUP!                       |                    |   |                |  |
|------------------------|--|--------------------|---|----------------|--|
|                        | Marque   |                    | MCZ   |                |  |
|                        | Norme EU de référence                                      |                    | EN 16510-1:2022 / EN 16510-2-6:2022 (ex-EN 14785) |                |  |
| les                    | Type d'appareil (étanchéité)                               | Туре               | CC50  |                |  |
| énéra                  | Combustion continue ou intermittente                       | CON / INT          | CON   |                |  |
| Données générales      | Type de combustible  |                    | Wood Pellet (L)                                   |                |  |
| Donn                   | Dimensions du combustible                                  |                    | Ø 6mm L 3 ÷ 40mm                                  |                |  |
|                        | Classe énergétique (échelle A++/G)                         |                    | A++   |                |  |
|                        | Indice d'efficacité énergétique                            | EEI                | 130   |                |  |
|                        | Efficacité énergétique saisonnière                         | ηS                 | 89  |                |  |
|                        | Puissance thermique nominale brûlée                        | Pinputnom          | 6,5   | kW             |  |
|                        | Puissance thermique nominale utile                         | Pnom               | 6   | kW             |  |
|                        | Consommation horaire à la puissance thermique nominale     | kg/hnom            | 1,4   | kg/h           |  |
|                        | Autonomie du réservoir à la puissance thermique nominale*  | Autnom             | 17  | h              |  |
|                        | Rendement à la puissance thermique nominale                | ηnom               | 91,8  | %              |  |
|                        | CO2 à la puissance thermique nominale                      | CO2nom             | 10,7  | %              |  |
| ninales                | CO (%) à 13% de O2 à la puissance thermique nominale       | CO%nom (13%<br>02) | 0,006   | % (13% 02)     |  |
| Performances nominales | CO à 13% de O2 à la puissance thermique nominale           | COnom (13%<br>02)  | 79  | mg/m3 (13% 02) |  |
| Performa               | NOx à 13% de 02 à la puissance thermique nominale          | N0xnom (13% 02)    | 94  | mg/m3 (13% 02) |  |
|                        | OGC à 13% de 02 à la puissance thermique nominale          | 0GCnom (13% 02)    | 1   | mg/m3 (13% 02) |  |
|                        | PM à 13% de 02 à la puissance thermique nominale           | PMnom (13% 02)     | 9   | mg/m3 (13% 02) |  |
|                        | Température des fumées à la puissance thermique nominale** | Tsnom              | 138   | °(             |  |
|                        | Tirage conseillé à la puissance thermique nominale***      | pnom               | 10  | Pa             |  |
|                        | Masse des fumées à la puissance thermique nominale         | Φf,g nom           | 4,4   | g/s            |  |

|                       | Puissance thermique réduite brûlée                              | Pinputpart          | 3,2             | kW             |
|-----------------------|---|---------------------|-----------------|----------------|
|                       | Puissance thermique réduite utile                               | Ppart               | 2,9             | kW             |
|                       | Consommation horaire à la puissance thermique réduite           | kg/hpart            | 0,7             | kg/h           |
|                       | Autonomie du réservoir à la puissance thermique réduite*        | Autpart             | 34              | ore            |
|                       | Rendement à la puissance thermique réduite                      | ηpart               | 92              | %              |
|                       | CO2 à la puissance thermique réduite                            | CO2part             | 7,2             | %              |
| duites                | CO (%) à 13% de O2 à la puissance thermique réduite             | C0%part (13%<br>02) | 0,007           | % (13% 02)     |
| Performances réduites | CO à 13% de O2 à la puissance thermique réduite                 | COpart (13%<br>02)  | 93              | mg/m3 (13% 02) |
| Perform               | NOx à 13% de 02 à la puissance thermique réduite                | NOxpart (13%<br>02) | 96              | mg/m3 (13% 02) |
|                       | OGC à 13% de O2 à la puissance thermique réduite                | 0GCpart (13%<br>02) | 1               | mg/m3 (13% 02) |
|                       | PM à 13% de 02 à la puissance thermique réduite                 | PMpart (13% 02)     | 8               | mg/m3 (13% 02) |
|                       | Température des fumées à la puissance thermique réduite**       | Tspart              | 111,6           | °C             |
|                       | Tirage minimum à la puissance thermique réduite***              | ppart               | 5               | Pa             |
|                       | Masse des fumées à la puissance thermique réduite               | Φf,g part           | 3               | g/s            |
|                       | Section de prise d'air de ventilation                           |                     | 80              | cm2            |
|                       | Diamètre d'entrée de l'air comburant                            |                     | 140             | mm             |
|                       | Diamètre de sortie des fumées                                   | dout                | 80/130          | mm             |
|                       | Classe de température du conduit                                | Tclass              | T200G           | mm             |
|                       | Diamètre de canalisation de l'air chaud                         |                     | -               | mm             |
|                       | Volume chauffable (avec besoin respectivement de 20/35/55 W/m3) |                     | 300 / 171 / 109 | m3             |
| ation                 | Distance minimale du matériau combustible (arrière)             | dR                  | 50              | mm             |
| Installation          | Distance minimale du matériau combustible (côté)                | dS                  | 100****         | mm             |
| =                     | Distance minimale du matériau combustible (dessous)             | dB                  | 0               | mm             |
|                       | Distance minimale du matériau combustible (plafond)             | dC                  | 800             | mm             |
|                       | Distance minimale du matériau non combustible                   | dnon                | -               | mm             |
|                       | Épaisseur de l'isolation supplémentaire                         | S                   | -               | mm             |
|                       | Distance du matériau combustible (radiant avant)                | dP                  | 1000            | mm             |
|                       | Distance du matériau combustible (radiant dessous)              | dF                  | 400             | mm             |
|                       | Distance du matériau combustible (radiant côté)                 | dL                  | 600             | mm             |

|                      | Absorption électrique à la puissance nominale | elmax   | 55              | W    |
|----------------------|---|---------|-----------------|------|
| rique                | Absorption électrique à la puissance réduite  | elmin   | 9               | W    |
| Connexion électrique | Absorption électrique à l'allumage            | Wmax    | 386             | W    |
| exion                | Absorption électrique en veille               | elSB    | 3               | W    |
| Conn                 | Tension d'alimentation                        | E       | 220-240         | ٧    |
|                      | Fréquence d'alimentation                      | f       | 50              | Hz   |
|                      | Volume du réservoir                           | Tankvol | 37              | I    |
|                      | Capacité du réservoir*                        | Tankkg  | 24              | kg   |
| Dimensions           | Hauteur/Largeur/Profondeur de l'appareil      | H/W/L   | 1105 / 865 /513 | mm   |
| Dimer<br>Jimer       | Poids net de l'appareil                       | m       | 220             | kg   |
|                      | Charge maximale du conduit sur l'appareil     | mchim   | -               | kg   |
|                      | Perte d'air debout                            | Vh      | 0               | m3/h |

<sup>\*</sup> Données pouvant varier selon le combustible utilisé

<sup>\*\*\*\*</sup> La distance côté froid doit être d'au moins 1 m (voir instructions spécifiques au chapitre « 6-INSTALLATION »).

| Description du produit  | Monobloc de refroidissement   |
|---|---|
| Modèle  | WAP-09EA26  |
| Classe énergétique (échelle A+++/D)                                   | A   |
| EER   | 2,6   |
| Tension/Fréquence   | AC 220-240V ~ 50Hz  |
| Puissance absorbée  | 1000 W  |
| Capacité de refroidissement   | 2,6 kW (9000 BTU/h)   |
| Type de réfrigérant   | R290  |
| Quantité de réfrigérant   | 0,207 kg  |
| Niveau de puissance acoustique  | 60 dB   |
| Température ambiante minimale/maximale de l'installation              | 5°C - 35°C (en mode chauffage)<br>16°C - 35°C (en mode refroidissement) |
| Humidité relative minimale/maximale de l'environnement d'installation | 30% - 80%   |
| Fusible   | T5.00A.H 250V(est)  |



SURFACE MINIMALE DE LA PIÈCE



GAZ INFLAMMABLE (R290)

<sup>\*\*\*</sup> Température au point de mesure de certification. Pour les calculs de dimensionnement de la cheminée (selon EN 13384-1), considérez cette température augmentée de +20% (température à la sortie du produit).

<sup>\*\*\*</sup> Pour les calculs de dimensionnement du conduit (selon EN 13384-1) considérer un tirage minimum de 2 Pa

FR

# **MCZ GROUP**

FR

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE SELON LE RÈGLEMENT (EU) 2015/1185 E 2015/1186 (FICHE PRODUIT)

Producteur: MCZ GROUP SpA

Marque: MC

Référence(s) du modèle: EIKO 365 / EIKO 365 UP! / EIKO 365 XUP!

Fonction de chauffage indirect: NON

Puissance thermique directe: 6,0 kW
Puissance thermique indirecte: kW

Normes harmonisées: EN 16510-1:2022 / EN 16510-2-6:2022 (ex-EN 14785)

Description du produit: Poêle à granulés à chargement automatique

Laboratoire notifié : ACTECO SRL (N.B. 1880)

Via Amman 41, 33084 Cordenons (PN), IT

| Combustible                                    | Combustible de<br>référence: | Autres combustibles admissibles: | ηs [%] | EEI [%] |
|--|------------------------------|----------------------------------|--------|---------|
| Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 % | NON                          | NON                              |        |         |
| Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %  | OUI                          | NON                              | 89     | 130     |
| Autre biomasse ligneuse                        | NON                          | NON                              |        |         |

Respecter les précautions spécifiques d'installation, de montage et d'entretien indiquées dans la notice accompagnant le produit, ainsi que les réglementations nationales et locales en vigueur

Classe d'efficacité énergétique

(échelle A++ / G)

#### Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence:

| Émissions dues au chauffage des locaux (mg/Nm3 at 13% O2) | со | NO <sub>x</sub> | OGC | PM |
|---|----|-----------------|-----|----|
| à la puissance thermique nominale                         | 79 | 94              | 1   | 9  |
| à la puissance thermique minimale                         | 93 | 96              | 1   | 8  |

| Puissance thermique   |                        |          |       |  |  |
|---|------------------------|----------|-------|--|--|
| Caractéristique   | Symbole                | Valeur   | Unité |  |  |
| Puissance thermique nominale                                  | P <sub>nom</sub>       | 6,0      | kW    |  |  |
| Puissance thermique minimale (indicative)                     | P <sub>min</sub>       | 2,9      | kW    |  |  |
| Rendement utile (PCI brut)                                    |                        |          |       |  |  |
| Rendement utile à la puissance thermique nominale             | $\eta_{\text{th,nom}}$ | 91,8     | %     |  |  |
| Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif) | $\eta_{\text{th,min}}$ | 92,0     | %     |  |  |
| Consommation d  | électricité au         | xiliaire |       |  |  |
| À la puissance thermique nominale                             | el <sub>max</sub>      | 0,055    | kW    |  |  |
| À la puissance thermique minimale                             | el <sub>min</sub>      | 0,009    | kW    |  |  |
| En mode veille  | el <sub>sb</sub>       | 0,003    | kW    |  |  |

| Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la  |          |
|---|----------|
| pièce (sélectionner un seul type)                                   |          |
| contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de  | NON      |
| a tem pérature de la pièce  |          |
| contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la | NON      |
| em pérature de la pièce   |          |
| contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique    | NON      |
| contrôle électronique de la tempéra ture de la pièce                | NON      |
| ontrôle électronique de la tempéra ture de la pièce et              |          |
| programmateur journalier  | NON      |
| ontrôle électronique de la tempéra ture de la pièce et              |          |
| programmateur hebdomadaire  | OUI      |
| Autres options de contrôle (sélectionner une ou plu sieurs o        | options) |
| ontrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence   | NON      |
| contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre   |          |
| ou verte  | NON      |
| contrôle à distance   | OUI      |

#### INDICATIONS POUR L'ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

Le matériel dont est fait l'emballage de l'appareil doit être éliminé correctement, dans le but d'en faciliter la collecte, la réutilisation, la récupération et le recyclage lorsque possible.

Le tableau ci-dessous donne la liste des composants qui peuvent constituer l'emballage et les indications correspondantes pour une élimination correcte.

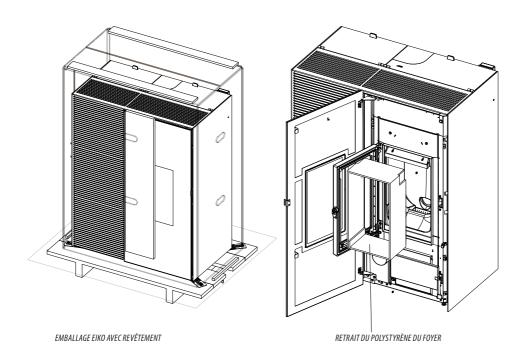
| DESCRIPTION                  | CODE DU MATÉRIAU      | SYMBOLE  | INDICATIONS DE TRI   |
|------------------------------|-----------------------|----------|--|
| PLATEFORME EN BOIS           | BOIS FOR 50           | ^        | Tri SÉLECTIF   |
| CAISSE À CLAIRE-VOIE EN BOIS |                       | 50       | BOIS   |
| PALETTE EN BOIS              |                       | FOR      | Vérifier auprès de l'organisme compétent<br>les modalités à suivre pour remettre cet<br>emballage à la déchetterie |
| BOÎTE EN CARTON              | CARTON ONDULÉ PAP 20  | ^        | Tri SÉLECTIF   |
| CORNIÈRE EN CARTON           |                       | 20       | PAPIER   |
| FEUILLE EN CARTON            |                       | PAP      | Vérifier les instructions fournies par<br>l'organisme compétent  |
| SACHET DE L'APPAREIL         | POLYÉTHYLÈNE LD-PE 04 | ^        | Tri SÉLECTIF   |
| SACHET DES ACCESSOIRES       |                       | 101      | PLASTIQUE  |
| PAPIER BULLE                 |                       | PE-I D   | Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent   |
| FEUILLE DE PROTECTION        | ]                     |          |  |
| ÉTIQUETTES                   |                       |          |  |
| POLYSTYRÈNE                  | POLYSTYRÈNE PS 06     | $\wedge$ | Tri SÉLECTIF   |
| CHIPS                        |                       | 06       | PLASTIQUE  |
|                              |                       | PŠ       | Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent   |
| FEUILLARD                    | POLYPROPYLÈNE PP 05   | ^        | Tri SÉLECTIF   |
| RUBAN ADHÉSIF                | POLYESTER PET 01      | 105      | PLASTIQUE  |
|                              |                       |          | Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent.  |
| VISSERIE                     | FER FE 40             | ^        | Tri SÉLECTIF   |
| AGRAFES POUR FEUILLARD       |                       | 40       | MÉTAL  |
| ÉTRIER DE FIXATION           |                       | FE       | Vérifier auprès de l'organisme compétent<br>les modalités à suivre pour remettre cet<br>emballage à la déchetterie |

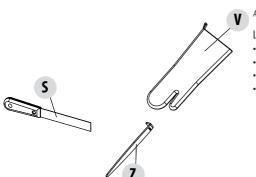


Il est recommandé d'effectuer toute manutention avec des moyens adaptés en faisant attention aux normes en vigueur en matière de sécurité. Ne pas renverser l'emballage et prendre toutes les précautions nécessaires pour les pièces en faïence.

Les poêles sont livrés dans un seul emballage avec le revêtement emballé avec la structure et placé à côté. Ouvrir l'emballage, le polystyrène et les éventuels feuillards puis placer le poêle dans le lieu sélectionné en veillant à ce qu'il soit conforme avec ce qui est prévu. Le corps du poêle ou monobloc doit toujours être manutentionné verticalement et exclusivement au moyen d'un chariot. Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité. Déballer si possible le poêle à proximité de l'endroit où il sera installé.

Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs.

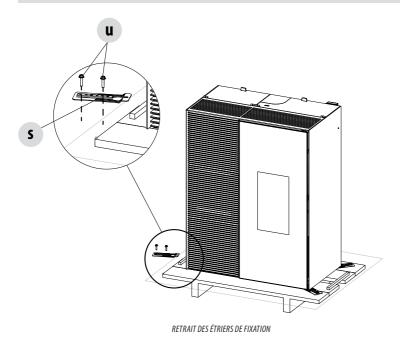




#### ACCESSOIRES FOURNIS

Les accessoires fournis sont les suivants :

- « S » brosse pour le nettoyage du brasier
- « Z » main froide pour l'ouverture de la porte du foyer
  - « V » pour l'ouverture des portes chaudes
- câble d'alimentation



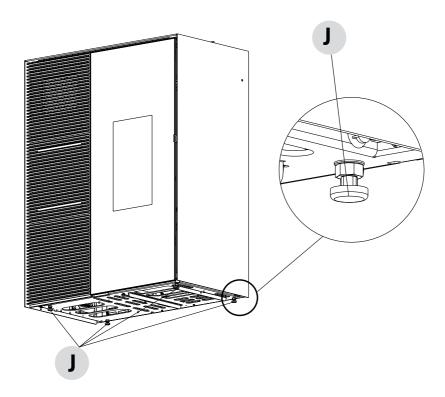
Pour enlever les poêles de la palette, il faut enlever les deux vis « u » et retirer la plaque « s » du pied du poêle. Les pattes « s » sont au nombre de quatre.

Positionner le poêle et procéder au raccordement au conduit des fumées. Trouver, en réglant les 4 pieds (J), le bon niveau afin que l'évacuation des fumées et le tuyau soient coaxiaux.

S'il faut raccorder le poêle à un tuyau d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans le conduit de fumées), faire très attention à ne pas forcer l'entrée.



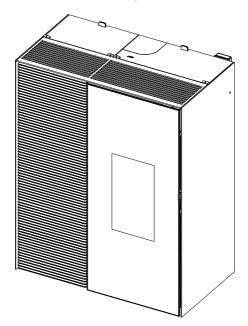
Si l'évacuation des fumées du poêle est forcée ou si elle est utilisée de manière impropre pour la soulever et la positionner, son fonctionnement est irréparablement compromis.



- 1. TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE POUR ABAISSER LE POÊLE
- 2. TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS ANTIHORAIRE POUR RELEVER LE POÊLE

# 5-COMMENT ARRIVE LE POÊLE

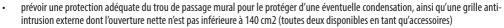
Le produit est entièrement assemblé à la livraison. La seule partie à installer est la sortie de fumées souhaitée.

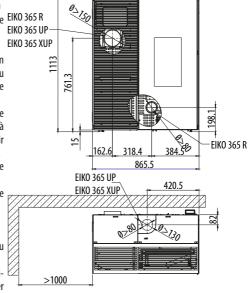


#### PRÉPARATION POUR L'INSTALLATION

Suivre les procédures suivantes pour installer le produit :

- choisir le type d'évacuation des fumées (arrière/UP/XUP)
- sortie des fumées de l'appareil de Ø80 mm (arrière/UP) de EIKO 365 R Ø80/130 mm (XUP)
- raccorder au conduit de fumées
- prévoir un trou mural avec une sortie de Ø150 mm vers l'extérieur pour évacuer l'air chaud à la sortie du monobloc (refroidissement) / introduction de l'air de combustion (chauffage) (voir la figure ci-contre)
- le local où est installé le produit doit être équipé d'une prise de ventilation pour compenser l'air rejeté à l'extérieur à des fins de refroidissement. Le débit d'air nominal minimum est de 335 m³/h (climatisation d'été).
- l'environnement d'installation de l'EIKO 365 doit être supérieur à 10 m²
- installer le poêle à au moins 1 mètre de la paroi latérale de la partie de refroidissement (voir figure ci-contre)
- fixer la bride en plastique (d) au mur
- raccorder le tuyau (e) à la bride (d)
- fixer le tuyau (e) à l'aide d'un collier de serrage (f) au conduit d'air (g) du poêle
- à l'extérieur du mur extérieur, placer une grille antiintrusion pour empêcher l'eau ou les intrus de pénétrer dans le tuyau (e)





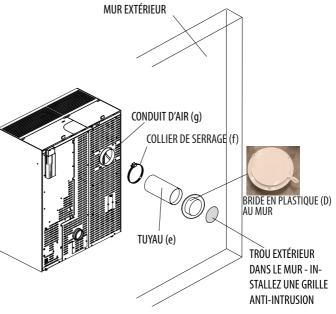


Attention ! La grille antiintrusion ne doit pas gêner l'évacuation de l'air. Cela pourrait entraîner une réduction des performances du monobloc, une augmentation du bruit et une accumulation de condensation.

 Il est conseillé de disposer d'un détecteur de propane pour détecter d'éventuelles fuites dans le circuit de réfrigération.



Attention ! Si l'accessoire « Grille de ventilation externe » n'est pas acheté ou utilisé, une grille doit être prévue pour assurer un passage d'air d'au moins 140 cm².



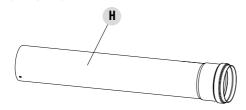
# **7-SORTIE DES FUMÉES**

#### **PRÉAMBULE**

Le poêle EIKO 365 quitte l'usine sans évacuation des fumées, l'assemblage final est donc de la responsabilité de l'installateur. Il existe trois possibilités d'évacuation des fumées :

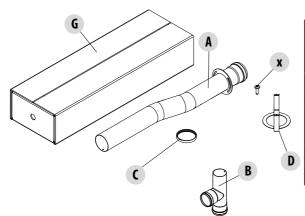
- évacuation arrière
- évacuation UP
- évacuation XUP

### **SORTIE DES FUMÉES ARRIÈRE**



| POS. | DESCRIPTION        | PIÈCES |
|------|--------------------|--------|
| Н    | TUBE NOIR Ø 8 L.25 | 1      |

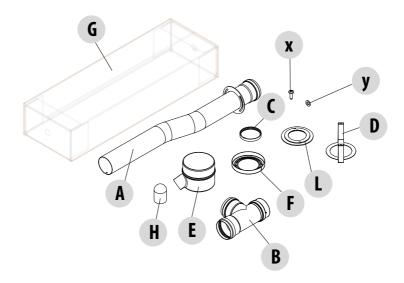
#### SORTIE DES FUMÉES SUPÉRIEURE UP



| POS. | DESCRIPTION                        | PIÈCES |
|------|------------------------------------|--------|
| A    | TUYAU DES FUMÉES FAÇONNÉ<br>Ø 80   | 1      |
| В    | RACCORD EN « T » Ø 80              | 1      |
| C    | JOINT EN SILICONE Ø 80             | 1      |
| D    | SUPPORT DE RACCORD<br>CONCENTRIQUE | 1      |
| Χ    | VIS 4.2X13 NOIRE                   | 2      |
| G    | MATÉRIEL D'EMBALLAGE               |        |

# 7-SORTIE DES FUMÉES

## SORTIE DES FUMÉES SUPÉRIEURE XUP

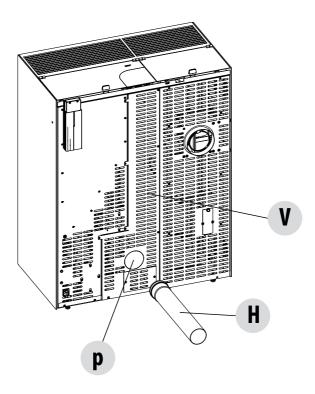


| POS. | DESCRIPTION   | PIÈCES |
|------|---|--------|
| Α    | TUYAU DES FUMÉES FAÇONNÉ Ø 80                         | 1      |
| В    | RACCORD EN « T » Ø 80                                 | 1      |
| C    | JOINT EN SILICONE Ø 80                                | 1      |
| D    | SUPPORT DE RACCORD CONCENTRIQUE                       | 1      |
| E    | RACCORD POUR ÉVACUATION<br>CONCENTRIQUE               | 1      |
| F    | BOUCHON DE RACCORDEMENT DE<br>L'ÉVACUATION SUPÉRIEURE | 1      |
| G    | MATÉRIEL D'EMBALLAGE                                  |        |
| Н    | CAPUCHON DE TUBE                                      | 1      |
| L    | JOINT CONCENTRIQUE                                    | 1      |
| Х    | VIS 4.2X13 NOIRE                                      | 4      |
| у    | RONDELLE PLATE M5                                     | 2      |

### **SORTIE DES FUMÉES ARRIÈRE**

Pour la sortie arrière des fumées, il est nécessaire d'enlever la pré-tranche « p » située sur la partie centrale arrière « V » et d'insérer le tuvau « H ».

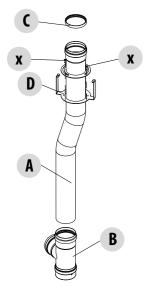
Procéder aux raccordements du conduit de fumées

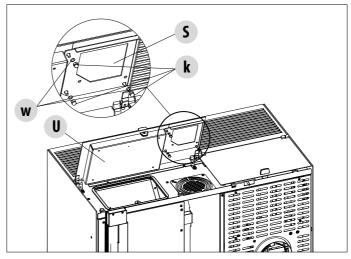


### SORTIE DES FUMÉES SUPÉRIEURE UP

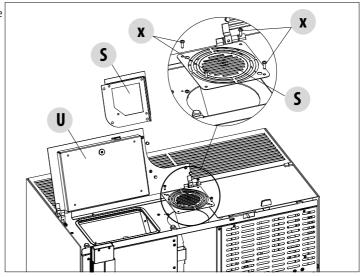
Retirer de l'emballage les pièces indiquées ci-dessous et procéder à l'assemblage :

- enfiler le support « D » sur le tuyau « A » par le dessous
- fixer le support sur le tube « A » à l'aide des deux vis « x » fournies
- enfiler le raccord « B » sous le tuyau « A ».
- sur la partie supérieure, insérer le joint « C »

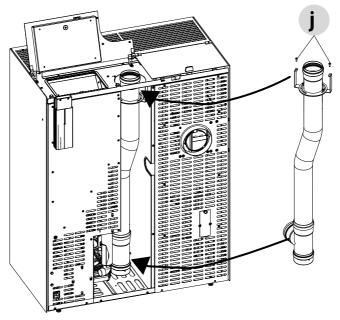




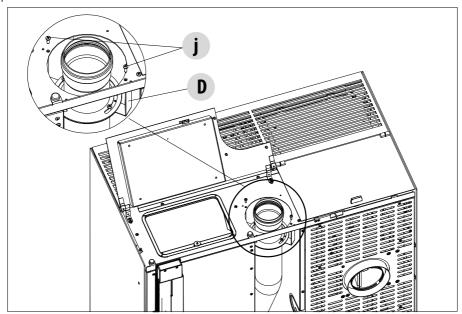
- lever le couvercle du pellet « U »
- enlever les deux écrous M5 « k »
- retirer les trois rondelles M5 « w »
- enlever les quatre vis « x »
- retirer la plaque de fermeture «S»



- retirer le panneau central arrière pour pouvoir insérer le tube
- enfiler le tuyau préparé précédemment sur le poêle, en enfilant d'abord la partie supérieure, puis en insérant le raccord en T sur la partie supérieure de l'extracteur de fumée

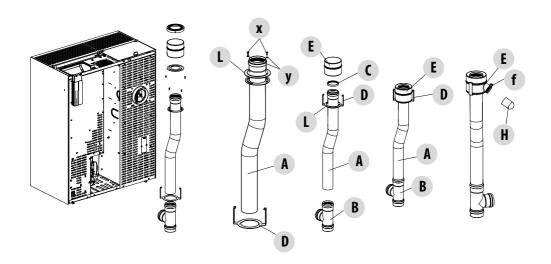


- fixer le tuyau au cadre du poêle en fixant le support « D » à l'aide des deux vis « j » déjà présentes sur le poêle
- procéder aux raccordements du conduit de fumées

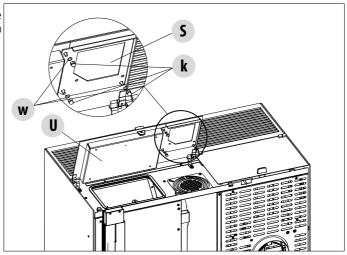


### SORTIE DES FUMÉES SUPÉRIEURE XUP

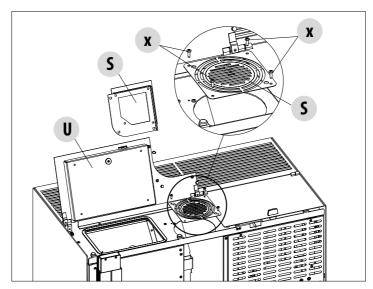
Retirer de l'emballage les pièces indiquées ci-dessous et procéder à l'assemblage :



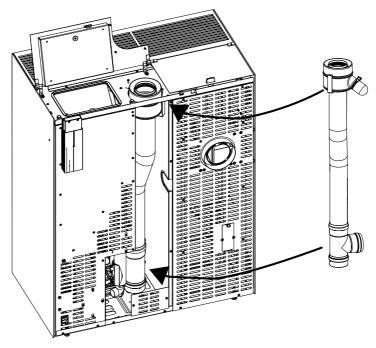
- enfiler le support « D » sur le tuyau « A » par le dessous
- par le dessus le joint « L »
- fixer le support « D » avec le joint « L » à l'aide des deux vis « x » et des deux rondelles « y »
- enfiler le raccord « B » sous le tuyau « A ».
- sur la partie supérieure, insérer le joint « C »
- insérer le raccord concentrique « E » sur le dessus du tuyau « A »
- boucher le tuyau sur le concentrique
   « E » avec le bouchon « H » maintenu
  par le collier « f »
- lever le couvercle du pellet « U »
- enlever les deux écrous M5 « k »
- retirer les trois rondelles M5 « w »



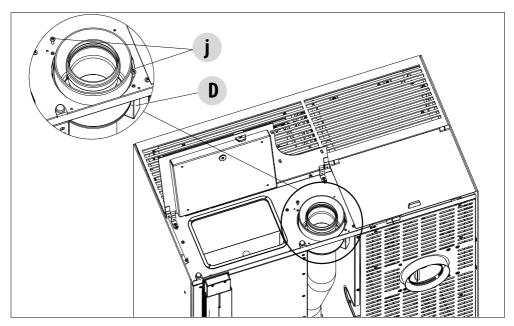
- enlever les quatre vis « x »
- retirer la plaque de fermeture « S »



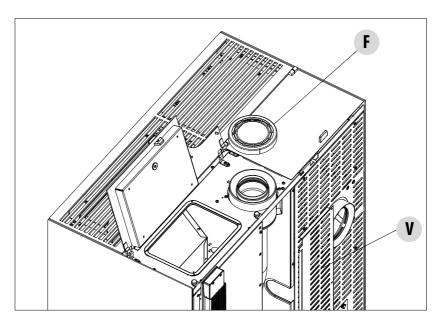
- retirer le panneau central arrière pour pouvoir insérer le tube
- enfiler le tuyau préparé précédemment sur le poêle, en enfilant d'abord la partie supérieure, puis en insérant le raccord en T sur la partie supérieure de l'extracteur de fumée



• fixer le tuyau au cadre du poêle en fixant le support « D » à l'aide des deux vis « j » déjà présentes sur le poêle



- monter le bouchon « F »
- remonter le panneau arrière « V »
- procéder aux raccordements du conduit de fumées



### RETRAIT CÔTÉ GAUCHE CÔTÉ FROID



Attention! Manœuvrer délicatement toutes les parties en métal, la peinture pourrait s'endommager.



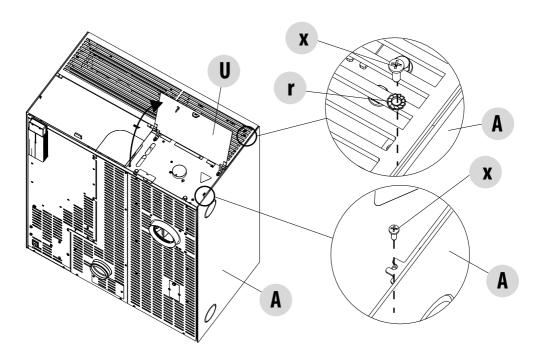
#### ATTENTION!

Toutes les opérations doivent être exécutées lorsque le produit est complètement froid et avec la prise électrique débranchée.

Débrancher l'appareil de l'alimentation à 230 V avant d'effectuer toute opération d'entretien »

En cas d'entretien et/ou d'interventions, il est possible d'ôter le revêtement. Pour retirer le côté froid gauche « A », procéder comme suit :

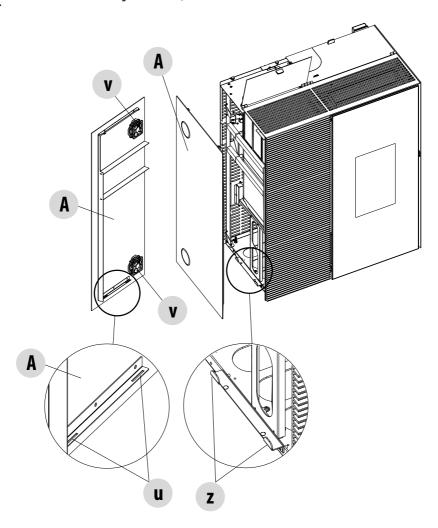
- enlever les deux vis « x »
- retirer la rondelle « r »



- soulever le panneau « A » de façon à faire sortir les crochets « z », se trouvant dans la structure, des trous « u » présents sur le panneau « A »
- ranger le panneau en lieu sûr



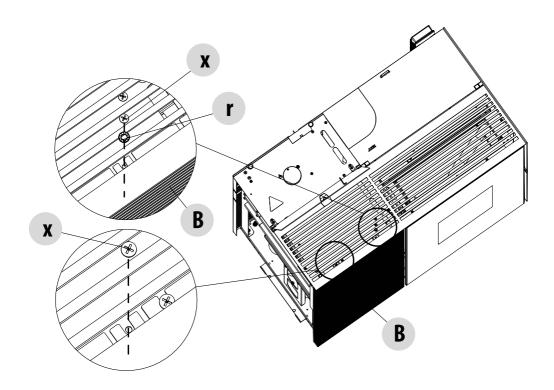
Attention! Lors du démontage du côté « A », faire attention aux raccordements des deux ventilateurs « v ».



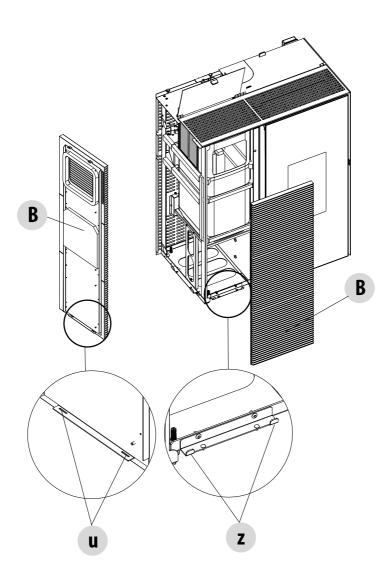
### RETRAIT AVANT GAUCHE CÔTÉ FROID

Pour retirer le côté avant gauche « B », procéder comme suit :

- enlever les deux vis « x »
- retirer la rondelle « r »



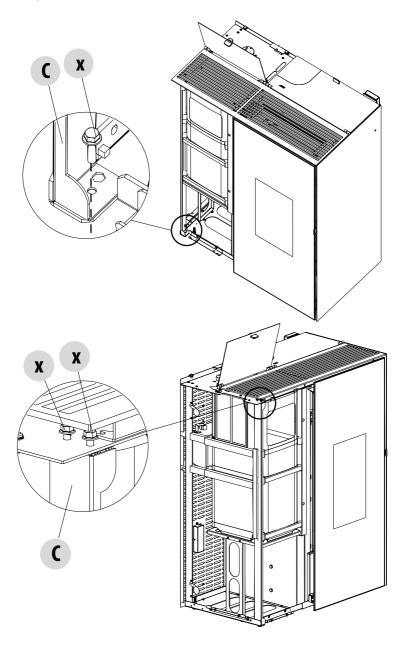
- soulever le panneau « B » de façon à faire sortir les crochets « z », se trouvant dans la structure, des trous « v » présents sur le panneau « B »
- ranger le panneau en lieu sûr



### RETRAIT DU MONTANT AVANT CÔTÉ FROID

Pour retirer le montant gauche « C » :

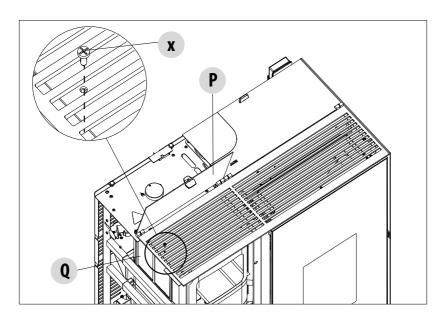
- enlever la vis « x » en bas
- sur la partie basse, retirer les deux vis « x »



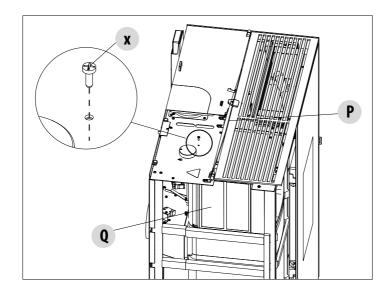
### RETRAIT DU FILTRE ANTI-POUSSIÈRE CÔTÉ FROID

Pour supprimer le filtre « Q » :

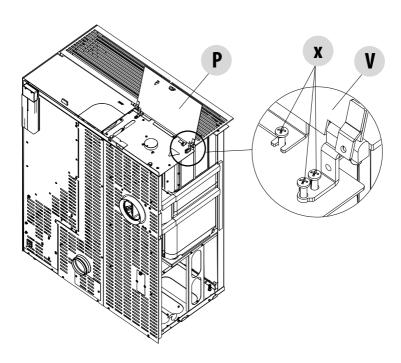
• enlever la vis « x » sous la grille avant



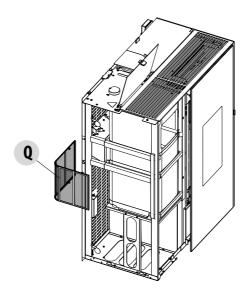
- soulever le couvercle « P »
- retirer la vis « x » sous le couvercle « P »



• Desserrer les trois vis « x » sous le couvercle « P », en veillant à ne pas endommager le caoutchouc mousse



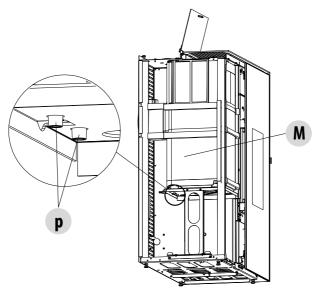
retirer le filtre anti-poussière « Q »



 il est alors possible d'enlever le monobloc « M ». Le soulever légèrement (environ 1,5 cm) de manière à ce que les goupilles « p » du monobloc « M » qui permettent de la fixer au support inférieur, sortent du logement. Retirer ensuite le monobloc « M » et le poser sur le sol.



Attention! À l'arrière du monobloc « M » se trouvent un certain nombre de câbles nécessaires au raccordement de la machine. Les câbles sont suffisamment longs pour permettre de retirer le monobloc « M ».

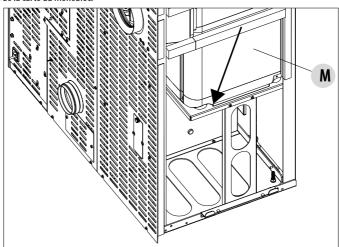




Attention! Avant de retirer le bloc « M », s'assurer qu'il n'y ait pas de résidus de condensation sur le fond, et les retirer si nécessaire.

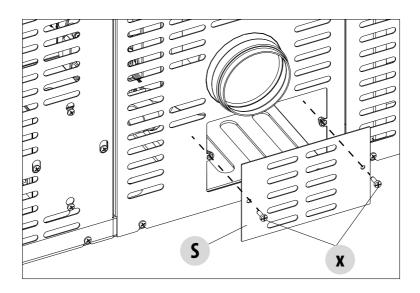
Attention! Le poids du monobloc « M » est d'environ 20 kg.

Débrancher les câbles de la carte du monobloc.



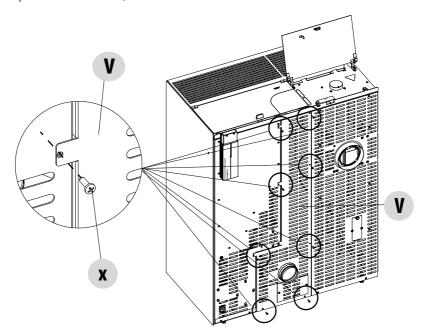
#### **PANNEAU DE SERVICE**

Il est possible de retirer le panneau de service « S » en enlevant les deux vis « x ».



### **PANNEAU CENTRAL ARRIÈRE**

Pour retirer le panneau central arrière « V », retirer les 8 vis « x ».



### DÉMONTAGE CÔTÉ DROIT CÔTÉ POÊLE



Attention! Manœuvrer délicatement toutes les parties en métal, la peinture pourrait s'endommager.



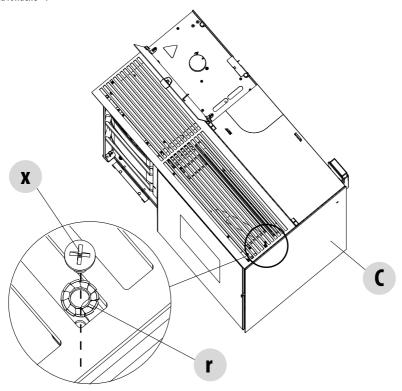
#### ATTENTION!

Toutes les opérations doivent être exécutées lorsque le produit est complètement froid et avec la prise électrique débranchée.

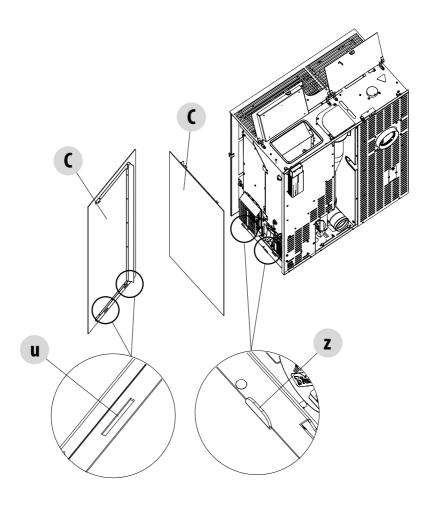
Débrancher l'appareil de l'alimentation à 230 V avant d'effectuer toute opération d'entretien »

En cas d'entretien et/ou d'interventions, il est possible d'ôter le revêtement. Pour retirer le côté froid gauche « A », procéder comme suit :

- à l'avant, retirer les deux vis « x »
- retirer la rondelle « r »



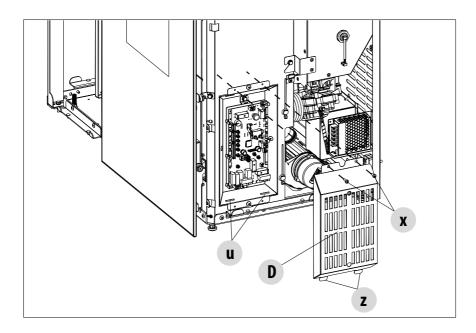
- soulever le panneau « C » de façon à faire sortir les crochets « z », se trouvant dans la structure, des trous « u » présents sur le panneau « C »
- ranger le panneau en lieu sûr



### RETRAIT DE LA PROTECTION DES CÂBLES DE LA CARTE

Pour travailler sur la carte électronique, la protection de câble « D » doit être enlevée.

- Enlever les deux vis « x ».
- retirer les deux crochets « z » des trous « u » de la structure du poêle

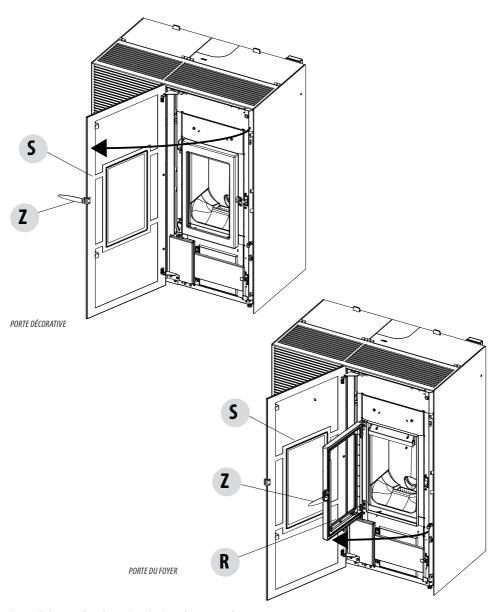


### 9-OUVERTURE DES PORTES

Pour ouvrir la porte décorative « S » et la porte du foyer « R », enfiler la main froide « Z » (fournie) dans le trou de la poignée et tirer.



Attention! La porte ne doit être ouverte que lorsque le poêle est éteint et froid. Il est recommandé d'utiliser le gant (fourni) pour l'ouverture des portes.



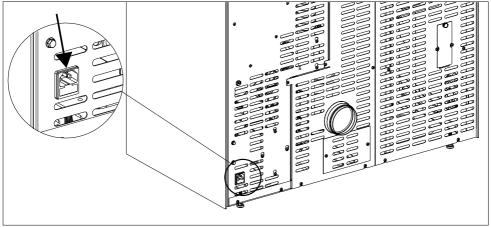
## **10-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE**

#### **BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE**

Brancher le câble d'alimentation d'abord à l'arrière du poêle puis à une prise électrique murale.



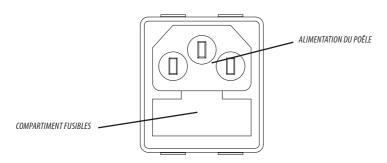
Pendant la période d'inutilisation du poêle, il est conseillé d'enlever le câble d'alimentation du poêle. Le câble ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées, ni avec aucune autre partie chaude du poêle.



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DU POÊLE

#### **ALIMENTATION DU POÊLE**

Brancher le câble d'alimentation à l'arrière du poêle puis à une prise électrique murale. Le poêle est maintenant alimenté. Un compartiment porte-fusibles se trouve toujours dans le bloc interrupteur, à côté de la prise d'alimentation. Pour l'ouvrir, il suffit de lever le couvercle en faisant levier avec un tournevis de l'intérieur du compartiment de la prise d'alimentation. À l'intérieur, il y a deux fusibles (5x20 mm T retardé/3,15 A 250 V) qu'il pourrait être nécessaire de remplacer si le poêle ne s'alimente pas (p. ex. l'écran du panneau de commande ne s'allume pas) — opération prise en charge par un technicien autorisé et qualifié.





#### ATTENTION!

Toutes les opérations de nettoyage et/ou remplacement de pièces doivent être effectuées avec la fiche électrique débranchée.

Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.

Si le câble est endommagé, il faut le remplacer.

#### 11-CHARGEMENT DES PELLETS

#### **CHARGE DES PELLETS**

La charge du combustible s'effectue sur la partie supérieure du poêle, en soulevant le portillon « U ». Verser lentement les pellets pour que ceux-ci se déposent jusqu'au fond du réservoir.

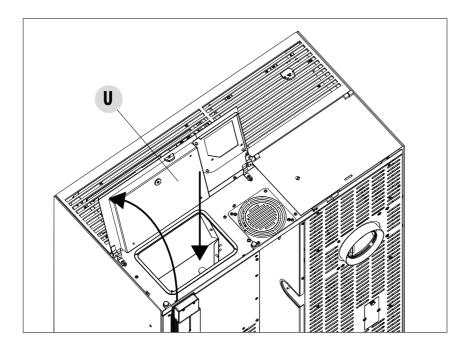


En cas de chargement des pellets avec le poêle en marche, ouvrir le portillon du réservoir en utilisant la main froide fournie avec le poêle.



Dans le réservoir, n'insérer que des pellets conformes aux spécifications indiquées ci-dessus. Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.

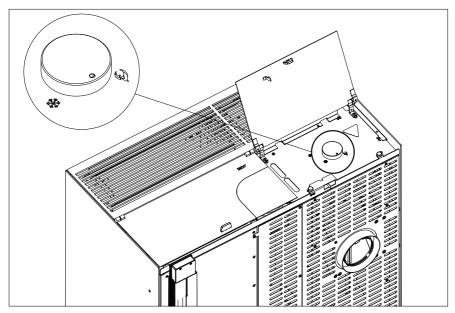
Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir. Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.



### 12-SÉLECTEUR CHAUD/FROID

#### SÉLECTEUR DE CHAUFFAGE/REFROIDISSEMENT

La fonction chauffage/refroidissement ne peut être utilisée qu'en alternance. Le passage de la fonction chauffage à la fonction refroidissement nécessite toujours une intervention manuelle en tournant le sélecteur situé sous le portillon supérieur gauche (côté froid).



Ce sélecteur commande l'interrupteur qui régule la fonctionnalité du panneau de commande. Si aucune fonctionnalité n'est sélectionnée (chaud/froid), la machine ne fonctionne pas.

En tournant le sélecteur, on agit sur le clapet d'une vanne qui, en mode chauffage, permet à l'air de combustion d'atteindre la chambre de combustion et empêche l'air chaud du monobloc de sortir, et inversement lorsque le sélecteur est placé en mode refroidissement. La capacité du monobloc à refroidir l'environnement dépend de plusieurs facteurs tels que :

- isolation du logement
- conformation de l'environnement
- exposition au soleil

Les caractéristiques de l'environnement et de la machine permettent de climatiser environ 25 à 50 mètres carrés.

La machine ne nécessite pas de raccordements à des canalisations d'eau ou à des conteneurs de collecte, car la condensation qui se forme naturellement sur les échangeurs est recueillie au fond du monobloc, puis nébulisée et expulsée avec l'air chaud.

Des conditions d'humidité excessive ou des environnements trop vastes peuvent entraîner une formation anormale de condensation que la nébulisation n'est pas en mesure d'expulser complètement. Dans ces cas limites, le système est toutefois équipé d'un flotteur qui peut intervenir en bloquant le fonctionnement du climatiseur. L'icône s'affiche sur le panneau de commande, qui informe qu'il faut évacuer la condensation (voir les instructions dans la partie

2 du manuel - « Nettoyages »).

En cas de défaillance du monobloc de refroidissement seul, prévoir son remplacement complet. L'opération de remplacement ne doit être effectuée que par un technicien qualifié.



« Pendant le fonctionnement en mode refroidissement, dans certaines conditions d'utilisation, l'appareil peut générer des vibrations qui, transmises à la structure métallique du poêle, peuvent être amplifiées, provoquant d'éventuels phénomènes de résonance ou une augmentation du bruit percu. Dans de telles circonstances, il est recommandé d'éteindre l'appareil, d'attendre quelques minutes pour permettre aux composants internes de s'éteindre complètement, puis de procéder à un nouvel allumage »

### 13-CONTRÔLES SUR LE MONOBLOC CONTENANT DU R290

#### INSTRUCTIONS POUR LA VERIFICATION DES APPAREILS CONTENANT DU R 290



Toute réparation de ce monobloc de refroidissement ne peut être effectuée que par le fabricant dans ses locaux. En cas de défaillance du monobloc de refroidissement, le centre de service agréé doit uniquement la retirer complètement du produit et la remplacer par un nouveau monobloc de refroidissement fourni par le fabricant.



Seul un technicien autorisé par un organisme accrédité certifiant sa compétence en matière de manipulation des fluides frigorigènes, conformément à la législation en vigueur, peut intervenir sur les circuits de fluides frigorigènes. L'entretien et les réparations qui nécessitent l'assistance d'autres personnes qualifiées doivent en tout état de cause être effectués sous la supervision d'un technicien qualifié dans l'utilisation de réfrigérants inflammables.



Pour le démontage complet du monobloc de refroidissement, suivre les instructions du chapitre 8.



En cas de panne, les composants électriques du produit qui ne sont pas intégrés dans le monobloc doivent être remplacés par un centre de service agréé et uniquement avec des pièces de rechange fournies par le fabricant de l'appareil. La substitution par d'autres composants compromet la sécurité du produit car elle peut provoquer l'inflammation du réfrigérant en cas de fuite.

#### Câblage

Vérifier que le faisceau de câbles n'est pas usé, corrodé, soumis à une pression excessive, à des vibrations, à des arêtes vives ou à d'autres effets néfastes de l'environnement. Le contrôle doit également tenir compte des effets du vieillissement ou des vibrations continues provenant de sources telles que les compresseurs ou les ventilateurs.

#### Détection des réfrigérants inflammables

En aucun cas, des sources d'inflammation potentielles ne doivent être utilisées pour rechercher ou détecter des fuites de réfrigérant. Une torche aux halogénures (ou tout autre détecteur utilisant une flamme ouverte) ne doit pas être utilisée.

#### Méthodes de détection des fuites

Les méthodes suivantes de détection des fuites sont considérées comme acceptables pour les systèmes contenant des réfrigérants inflammables.

Des détecteurs de fuites électroniques doivent être utilisés pour détecter les réfrigérants inflammables, mais leur sensibilité peut être insuffisante ou nécessiter un réétalonnage. (L'équipement de détection doit être étalonné dans un endroit exempt de réfrigérant). S'assurer que le détecteur de fuites ne soit pas une source potentielle d'inflammation et qu'il soit adapté au réfrigérant utilisé. L'équipement de détection des fuites doit être réglé sur un pourcentage de la LFL du réfrigérant et doit être étalonné pour le réfrigérant utilisé, en confirmant le pourcentage de gaz approprié (maximum 25 %). Les liquides de détection des fuites conviennent à la plupart des réfrigérants. Éviter, quoi qu'il en soit, d'utiliser des détergents qui, s'ils entrent en contact avec le réfrigérant pourraient corroder les tuyaux en cuivre.

Si une fuite est suspectée, toutes les flammes nues doivent être enlevées/éteintes, le local doit être complètement ventilé, le produit doit être déconnecté de l'alimentation électrique, et ce n'est que s'îl n'y a pas de gaz dans l'environnement que le technicien qualifié peut procéder au remplacement complet du monobloc.

#### Étiquetage

S'assurer que l'équipement porte des étiquettes indiquant qu'il contient un réfrigérant inflammable.

#### TRANSPORT ET STOCKAGE D'APPAREILS CONTENANT DU R 290!

#### Transport d'équipements contenant des réfrigérants inflammables

Respecter les réglementations en vigueur concernant le transport d'équipements contenant des réfrigérants inflammables (y compris les réglementations locales).

#### Équipement déclassé fournissant des réfrigérants inflammables.

Respecter les réglementations nationales pour l'élimination des équipements contenant des réfrigérants inflammables.

## 13-CONTRÔLES SUR LE MONOBLOC CONTENANT DU R290

#### Stockage de l'équipement

Le stockage de l'équipement doit être conforme aux réglementations locales applicables et aux instructions du fabricant, selon celles qui sont les plus strictes.

### Stockage des équipements emballés (invendus)

L'emballage de stockage doit être protégé de manière à ce que toute détérioration mécanique de l'équipement à l'întérieur de l'emballage n'entraîne pas de fuite de réfrigérant.

Le nombre maximum d'équipements pouvant être stockés ensemble sera déterminé par les réglementations locales.









# MCZ GROUP S.p.A.

Via La Croce n°8 33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE Téléphone : +39 0434/599599 r.a.

> Fax: +39 0434/599598 Internet: www.mcz.it E-mail: mcz@mcz.it